



PEUT ON ENLEVER DE L'ANCIENNETE

Par **pic**, le **22/10/2009** à **22:55**

mon employeur s'est trompé dans mon ancienneté il m'a enlevé 5mois et lorsque je lui ai dit il a reverifié et il s'est avéré qu'il s'était trompé une nouvelle fois mais cette fois il doit m'enlever encore 1an d'ancienneté

a t il le droit? Je suis dans l'entreprise depuis normalement 11ans et 3mois et mon employeur vient seulement de s'apercevoir

et a t il le droit de me réclamer les primes d'anciennete versées?

MERCI BEAUCOUP